



COMPTE RENDU COMMISSION N°14



| Conseil d'Arrondissement des Enfants | Commission du 28/02/2018 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|
| <p>En présence de :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Les élus du Conseil d'arrondissement des enfants (titulaires ou suppléants)▪ L'adjointe : Fatima Berrached▪ Les animateurs/animatrices de Lyon A Double Sens : Gwendoline Leclerc, Clémentine Bages▪ Les invités : Didier Tissot, Benjamin Depassio, et une membre du conseil des aînés | |

Compte rendu : *Cette quatorzième séance a permis aux enfants élus de rencontrer certains partenaires à nouveau (commission solidarité), de visiter des locaux (commission gaspillage alimentaire) ou de faire un travail de veille et de création (commission pollution).*

Commission Pollution

Les enfants ont commencé à travailler sur la base d'articles permettant de comprendre les problématiques liées aux mégots déversés sur la voie publique.

Ainsi, à la question « ***c'est quoi le problème avec les mégots de cigarette ?*** », ils ont trouvé les réponses suivantes :

- Les mégots mettent longtemps à disparaître dans la nature
- Ca pollue les eaux : mers, fleuves (et donc poissons)
- Ca pollue les espaces verts car finissent aux pieds des arbres
- C'est mauvais pour la santé, ça tue des êtres humains et des animaux !
- Ca dégage une odeur qui n'est pas agréable
- C'est une forme de pollution visuelle
- Ca incite les gens à fumer

Les enfants ont également mis en avant le problème avec la cigarette de manière plus globale :

- C'est mauvais pour la santé (y'a des substances mauvaises)
- C'est la faute des acheteurs car si personne n'achetait alors y'aurait plus besoin d'en fabriquer !
- Pour en fabriquer il faut détruire des arbres (déforestation)
- Ce qui pollue c'est les mégots mais aussi la fabrication de cigarette, de briquets, d'allumettes et autres dérivés. Bienvenu au royaume du suremballage !

Chiffres qui les ont marqués :

- 845 000 tonnes chaque année, l'équivalent de 140 000 éléphants !
- 135 000 mégots jetés par terre chaque seconde dans le monde !

La commission pollution s'est ensuite questionnée sur les moyens que l'on pourrait mettre en place pour pallier à ce problème des mégots dans les rues. Dans un premier temps sous forme de brainstorming laissant place à leur imagination (parfois débordante !), les enfants ont listé leurs idées :

- Mettre des affiches à la vue de tous pour prévenir des dangers pour l'environnement et la santé



- Mettre des amendes comme à Paris (68€)
- Faire des affiches drôles pour inciter les gens à mettre les mégots dans les poubelles
- Faire des actions de ramassage dans les écoles → la question qui s'est posée a été de savoir si c'est réellement aux enfants de ramasser des choses qu'ils n'ont pas jeté par terre (les enfants ça ne fument pas !)
- Faire des vidéos de sensibilisation, comme une chaîne Youtube
- Ecrire un article et le mettre dans le journal des écoles
- Ajouter des cendriers sur les poubelles déjà existantes dans l'arrondissement
- Fabriquer un « aimant à mégots », comme une espèce d'aspirateur qui serait caché dans les trottoirs et qui permettrait d'aspirer ce qui est jeté par terre ! → sur cette idée un peu farfelue mais très bien argumentée s'est posée la question des gestes : est-ce que cette idée invite les gens à changer leur comportement ?
- Faire la publicité de mégots biodégradables
- Faire du chantage → une des élues a défendue son idée en expliquant que cela fonctionne comme ça avec son papa et elle trouve que ça marche bien → Cela a permis de se questionner ensemble sur cette pratique. Finalement le débat laisse entendre que, même si ça marche parfois, le chantage n'est pas une solution !
- Recycler les mégots qui sont ramassés et dire aux gens en quoi ça peut se transformer → A Paris ça existe

Les enfants étaient ensuite invités à se pencher sur des articles présentant des moyens de sensibilisation qui ont été mis en place dans différentes villes du monde (Londres, Tokyo, Paris, ... et même Lyon). Une start-up s'est notamment développée en 2015 à Lyon autour de la gestion des mégots. Elle s'appelle « Cy-clope » et offre ses services à des entreprises, collectivités ou autres structures. Moyennant un forfait mensuel de 75€, l'entreprise lyonnaise se charge de vider les « cy-clopeurs » (poubelles colorées et stylées) mis en place et de transporter (via un véhicule électrique) et de recycler (100% recyclable) les mégots : fabrication de plaques d'isolation pour la construction ou de palettes industrielles.

Idées pour l'arrondissement :

➤ **Mettre en place une poubelle-quizz**

Où : dehors, dans l'espace public, sur une place ou dans un espace vert

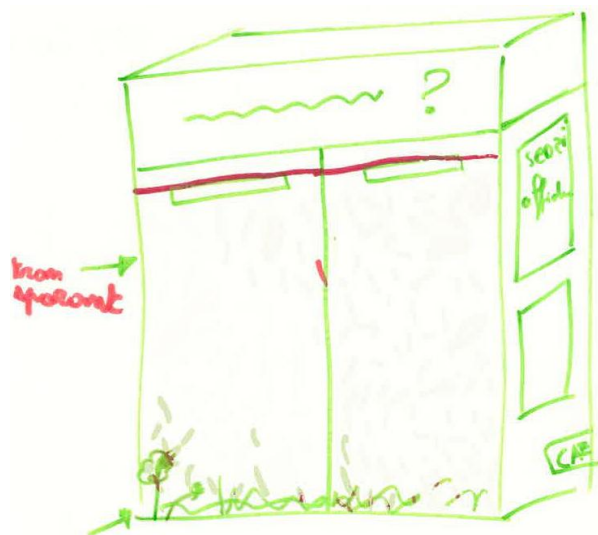
Qui : les enfants du CAE s'occupent de changer la question une fois par mois.

➤ **Construire un mégot géant**

Où : le mettre sur la place Sathonay puis le changer d'endroit

➤ **Rencontrer les créateurs de « Cy-clope »**

Où : aller les rencontrer pour visiter leur centre de recyclage et voir les poubelles qu'ils proposent



Commission gaspillage alimentaire

6 enfants présents

Les enfants ont pu échanger avec des membres de l'association « Maison de l'Economie Solidaire » (MEC).

Nous sommes allés sur place, au jardin des chartreux.



Les enfants ont validés le principe d'utilisation d'un vieux frigo qui sera collecté dans une déchetterie, nettoyé puis préparé.

Echanges autour de ce qui pourra être déposé. Ceci sera validé par Stéphanie de l'asso « Boite à partage ».

« Donner, prendre, échanger » : devise de la boite à partage. A reprendre !

« C'est ceux qui déposent qui ont besoin de règles ! »

Aliments :

- Fruits secs,
- soupe en sachet,
- conserves de fruits, de légumes,
- chips ou autres
- sachet de thé, sachet de café,
- cacao, pâtes à tartiner,
- céréales, gâteaux,
- miel, sirop d'érable, sucre, sels et épices

Les enfants proposent également que de la nourriture pour animaux soit proposée pour les animaux de compagnie.

A prévoir en parallèle :

- Ouvrir la boite qui soit accroché pour servir à tous ainsi qu'une poubelle,
- Mise à disposition des couverts,
- Une feuille, autocollant, feutre indélébile pour indiquer la date de dépôt

Règlement de fonctionnement :

- **Qui propose la boite à partage alimentaire ?**

La commission gaspillage alimentaire du CAE, promotion Anne Frank

- **Quoi déposer ?**

Cf liste ci-dessus

- **Quand déposer ?**

- **Pourquoi déposer ?**

Action solidaire, solidarité,

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Ne pas avoir de peine devant les personnes en difficultés

Doit bénéficier à tous mais en priorité aux personnes en difficultés,

Pour aider à manger

Pour dynamiser la vie de quartier

Envie de faire la même chose

Donner l'exemple

- **Pour qui ?**

Pour tout le monde mais en priorité aux personnes en difficulté

- **Comment déposer ?**

Profiter des offres proposées dans les commerces pour déposer dans la boite

Bien ranger dans le frigo (Prévoir des boites de rangements ?)

Indiquer la date de dépôt sur la boite



Commission solidarité

Nombre d'enfants élus présents : 4 enfants

Invités : Didier Tissot, Benjamin Depassio et un accompagnateur

Le but de cette séance était de produire un prototype d'affiche de sensibilisation sur le handicap, afin autant sur le fond que sur la forme. Didier Tissot, Benjamin Depassio et un accompagnateur sont venus à cette séance pour aider les enfants sur leur travail de construction de l'affiche, répondre à leurs questions mais aussi pour discuter avec eux sur le sujet du handicap en général.

Avant que les invités arrivent les enfants ont d'abord réfléchi sur la cible de leur affiche (« Qui »), où la mettre (« Où ? ») et sur quoi exactement sensibiliser (« Quoi ? »).

Pour la cible ils ont décidé de cibler les enfants et donc ils ont réfléchi à l'emplacement de l'affiche pour les toucher :

- Dans les écoles primaires et collèges
- Dans la rue/les parcs
- Dans les centres de loisirs
- Ecole de musique → Conservatoire
- Centre d'activités divers
- Arrêts de bus scolaire

Sur le « **Quoi ?** », les enfants ont fait appel à leur mémoire pour se souvenir de ce qui avait été discuté lors de leur première année de mandat. Ils ont décidé de sensibiliser sur les difficultés que rencontrent les personnes handicapées. Pour cela, ils ont fait une liste de celles qu'ils connaissaient :

- monter des marches, se déplacer en transport en commun, se déplacer dans la rue (trottoir trop haut, trop étroit, encombrements des trottoirs) et voyager (train, bateau ...).
- A partir de ça ils ont commencé à discuter, sortir des idées d'affiche.

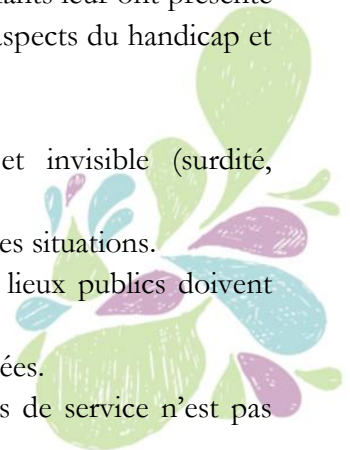
Les idées qui ont été retenues étaient les suivantes :

- faire parler des personnes handicapés, parler de leurs ressentis,
- montrer des situations qui les mettent en difficulté,
- mettre peu de texte mais qu'il soit marquant.

Didier Tissot, Benjamin et leur accompagnateur sont ensuite arrivés, les enfants leur ont présenté leur travail d'affiche et ils ont discuté pour ouvrir leur réflexion sur plus d'aspects du handicap et leur ont donné des conseils pour l'affiche.

Point sur lesquels ils ont discuté :

- Penser aux différents handicaps : visible (handicap moteur) et invisible (surdité, malvoyance...).
- Faire plusieurs affiches pour montrer différents handicaps, différentes situations.
- Nouvelle loi pour les personnes handicapées, qui indique que les lieux publics doivent être accessibles par leurs propres moyens.
- L'important est de militer pour l'autonomie des personnes handicapées.
- L'ergonomie des espaces publics, des magasins, des établissements de service n'est pas adapté aux personnes handicapées.



- La solidarité avec les personnes handicapées est importante, il faut faire prendre conscience aux gens que leur demander s'ils ont besoin d'aide ne coûte rien !
- Les personnes handicapées peuvent de sentir exclues, il faut aider au lieu de rejeter.
- Pour changer les choses, il faut des financements et que les services publics s'en préoccupent, les pétitions sont des bons moyens pour attirer l'attention.

Ils leur ont donné des idées de mots à mettre dans les affiches : **Handicap, Accessibilité, Autonomie.**

A la fin de la séance les enfants sont donc tombés d'accord sur trois propositions d'affiches qui ont été transmises au service communication de la mairie pour qu'il y ait une proposition d'affiche qui soit faite le 24 avril aux enfants.

